



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DU CALVADOS

PSA PEUGEOT CITROËN

Site de Caen

Caen, le 18 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature de la convention cadre d'objectifs entre l'Etat et PSA Peugeot-Citroën du site de Caen-Cormelles le Royal dimanche 23 juin 2013

Michel LALANDE, préfet de la région Basse-Normandie, préfet du Calvados et Benoît COQUELLE, directeur du site PSA Peugeot Citroën de Caen-Cormelles-le-Royal, signeront la convention cadre d'objectifs entre l'Etat et PSA Peugeot-Citroën du site de Caen-Cormelles le Royal, dimanche 23 juin 2013 à 10 heures.

La signature de cette convention s'inscrit dans le cadre du 50ème anniversaire de l'usine de Caen du groupe PSA Peugeot-Citroën qui souhaite réaffirmer son engagement social envers le territoire en favorisant l'embauche et la qualification de jeunes, et en continuant son action de soutien en faveur de la mobilité des publics les plus en difficulté d'insertion sur le bassin d'emploi de Caen-Falaise. Enfin, elle souhaite favoriser le développement des PME en mettant à disposition de ces entreprises des savoir-faire centrés sur les méthodes et les process de production, de maintenance et de management.

L'Etat de son côté souhaite accompagner les entreprises dans leur développement afin de favoriser leur compétitivité, favoriser la compétence des salariés et soutenir l'emploi, et entend mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs engagés par le gouvernement afin d'optimiser la compétitivité, la croissance des entreprises et l'emploi.

C'est dans ce contexte que l'Etat et PSA Peugeot-Citroën ont décidé conjointement de prendre les engagements sur les thématiques suivantes :

- le recrutement de 10 contrats d'apprentissage à la rentrée,
- la conclusion de 3 emplois d'avenir,
- l'engagement de continuer avec la fondation PSA de soutenir des actions de mobilité pour les publics demandeurs d'emploi en difficulté dans l'agglomération caennaise,
- l'engagement de mise à disposition de cadres dans des thématiques industrielles pour les PME du bassin qui en auraient besoin.

**Coordonnées du Bureau de la communication interministérielle de Préfecture et
du Pôle de communication régional**

rue Saint-Laurent, 14038 Caen cedex
Stéphanie BOULENT DE LA FUENTE
Téléphone : 02 31 30 66 12

stephanie.boulent@calvados.gouv.fr – www.calvados.gouv.fr

1. Actions de qualification de jeunes ou de demandeurs d'emploi par l'apprentissage

Sur le Bassin d'Emploi de Caen-Falaise, les jeunes de moins de 25 ans représentent près de 25% des demandeurs d'emplois. C'est pourquoi PSA Peugeot Citroën souhaite s'investir pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes.

L'usine PSA Peugeot Citroën de Caen a l'intention de conclure à la rentrée de septembre 2013, 10 contrats d'apprentissage en CDD en vue de qualifier des jeunes leur permettant d'acquérir des qualifications, source d'insertion durable sur le marché du travail. Les apprentis prépareront les métiers suivants :

- mécaniciens de maintenance : 7 apprentis.
- informatique/bureautique : 1 apprenti.
- environnement : 1 apprenti.
- ressources humaines/relations sociales : 1 apprenti.

Cette action qui sera soumise pour validation aux partenaires sociaux du groupe PSA sera menée en lien avec les organismes de formation proposant les diplômes correspondants.

Sous réserve de l'obtention des diplômes et de l'existence de postes pérennes disponibles, l'entreprise envisagera de proposer à ces apprentis un contrat d'embauche à durée indéterminée.

L'Etat demandera à ses opérateurs (Mission Locale de Caen-la-Mer Calvados Centre, Pôle Emploi et Cap Emploi) de proposer au site PSA Peugeot Citroën de Caen des candidatures pour ces contrats.

Le site PSA Peugeot Citroën de Caen réalisera son choix entre ses propres candidats et ceux proposés par les opérateurs de l'Etat.

2. Embauches de jeunes sans aucune qualification en vue de les insérer dans le monde du travail : les emplois d'avenir

Le site PSA Peugeot Citroën de Caen accueillera dans le cadre du dispositif d'emplois d'avenir en 2013, 3 jeunes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle, en privilégiant les jeunes sans diplôme issus des six zones urbaines sensibles (ZUS) de Caen ou d'Hérouville Saint-Clair.

Ces 3 emplois d'avenir permettront à ces jeunes, au terme des contrats (CDD à temps plein de deux ans reconductibles un an), de s'insérer dans le monde du travail :

pour deux d'entre eux comme soudeurs-retoucheurs et pour un d'entre eux comme cariste.

Cette action sera également soumise pour validation aux partenaires sociaux du groupe PSA.

L'Etat demandera à ses opérateurs (Mission Locale de Caen-la-Mer Calvados Centre et de Pôle Emploi, Cap Emploi) de proposer au site PSA Peugeot Citroën de Caen, des candidatures pour ces contrats.

Le site PSA Peugeot Citroën de Caen réalisera son choix entre ses propres candidats et ceux proposés par les opérateurs de l'Etat.

L'Etat subventionnera chacun des trois emplois d'avenir à hauteur de 35% du SMIC pendant la durée du contrat (trois ans maximum) et mandatera la Mission Locale de Caen-la-Mer Calvados Centre pour suivre les jeunes en lien avec l'entreprise et leurs tuteurs.

3. Action de soutien à la mobilité afin de faciliter l'accès à l'emploi des publics les plus en difficulté

Le site de Caen et la Fondation PSA Peugeot Citroën soutiennent les projets d'insertion sociale et professionnelle par la mobilité, de la Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Agglomération Caennaise (Mefac).

Dans un premier temps, le site et la Fondation ont effectué un don de 4 véhicules et 20 scooters à la Mefac, qui, ainsi, a vu renforcé son rôle d'acteur d'insertion par la mobilité.

Grace à ce soutien, la Mefac et ses associations partenaires répondent aujourd'hui aux demandes de nombreuses personnes en situation difficile qui peuvent s'extraire de leur précarité grâce à un accès à la mobilité à coût très réduit.

Devant le succès de l'opération, le site de Caen et la Fondation PSA vont poursuivre leur action auprès de la Mefac en 2013 et 2014, et favoriser l'insertion par la mobilité en soutenant :

- le renforcement de la flotte de véhicules, avec notamment des véhicules électriques,
- le développement de l'accès aux vélos, notamment électriques,
- le renforcement de la communication de la plateforme de mobilité (création d'un site internet, élaboration d'un plan de communication...),
- l'accompagnement de l'auto-école associative.

4. Action visant à favoriser le développement des PME sur le bassin caennais

L'entreprise s'engage à mettre à disposition des PME du bassin caennais, en 2013 et 2014, dix cadres à raison de deux heures par mois (soit près de 350 heures d'accompagnement des PME) en priorité dans la filière automobile ou de l'industrie en général, visant à l'amélioration de la compétitivité de ces entreprises.

Les compétences que PSA Peugeot Citroën pourra proposer en accompagnement ont été identifiées dans les domaines suivants :

- la gestion des flux de production et l'optimisation des flux logistiques,
- la démarche Lean,
- le "mode chantier",
- les processus de fiabilité, les processus de qualité,
- l'optimisation de la maintenance,
- la sécurité et les conditions de travail en milieu industriel,
- la gestion des Ressources Humaines

Les services de l'Etat aideront l'entreprise à identifier les besoins des PME.

Il est convenu que l'Etat et PSA se rencontrent au moins une fois par semestre en 2013 et 2014 afin de faire le point sur l'exécution de la présente convention.

La presse est invitée à cette signature.

Contacts Presse :

PSA : Nathalie Tantalín, 02 31 78 47 99

Préfecture du Calvados : Stéphanie Boulent de la Fuente, 02 31 30 66 12

**Coordonnées du Bureau de la communication interministérielle de Préfecture et
du Pôle de communication régional**
rue Saint-Laurent, 14038 Caen cedex
Stéphanie BOULENT DE LA FUENTE
Téléphone : 02 31 30 66 12
stephanie.boulent@calvados.gouv.fr – www.calvados.gouv.fr